

Lallement au gouvernement : Macron reclasse tous ses baltringues !



Bourguignon, Wargon, Buzyn, Parly, Montchalin, etc., mafia oblige, Foutriquet recase absolument tous ses anciens sbires. Ils en savent tant... Mieux vaut les acheter.

Contre toute attente, Didier Lallement a été nommé Secrétaire général de la Mer. L'ancien préfet de police de Paris, très critiqué pour sa vision épouvantable du maintien de l'ordre, avait été nommé à ce poste en mars 2019, après le saccage de l'avenue des Champs-Élysées lors d'une mobilisation des Gilets jaunes.

Début septembre, un juge a commencé à enquêter sur l'épisode de Gilets jaunes nassés à Paris en 2019... Une autre information judiciaire le vise également pour « détention arbitraire »...

Mis en difficulté par le fiasco de la finale de la Ligue des Champions au Stade de France fin mai, il quitta ses fonctions

le 21 juillet...

Au Secrétariat général de la Mer, Didier Lallement exercera « *une mission de contrôle, d'évaluation et de prospective* » en matière de politique maritime. Un parachutage surprenant pour cet arriviste qui visait le Conseil d'État.

Profil bas pour Jean-Michel Blanquer, accueilli fraîchement à Assas sur un poste inventé pour lui ! Si le président de l'université Paris-Panthéon-Assas, Stéphane Braconnier, avait fait valoir le « *caractère inhabituel, voire exceptionnel, de la demande* », du côté des syndicats la nouvelle fut très mal perçue. « *Il y a a minima une question du non-respect des procédures réglementaires : ce poste n'est pas profilé, il n'y a pas de consultation... C'est une annonce qui fait désordre et qui nous met en colère* », avait réagi Anne Roger, secrétaire générale du syndicat SNESUP-FSU. « *Il suffit qu'un ministre ait besoin d'un poste et on en trouve un, c'est scandaleux* », avait-elle ajouté.

Sa nomination ne semble toujours pas avoir été digérée au sein de l'établissement. « *Le problème dans cette affaire, c'est qu'on ne daigne pas créer de postes pour embaucher de nouveaux professeurs, et pour M. Blanquer c'est possible. L'ancien ministre a en quelque sorte bénéficié d'un coupe-file* », déplore Aubin Jupin, de l'association étudiante Assas in Progress, qui regrette que l'intéressé n'ait « *rien publié depuis plus de quinze ans et [n'ait] pas enseigné depuis de nombreuses années* ».

Ce n'est même plus la République des copains et des coquins, c'est la République de la prédation assumée et ostentatoire !

Mitrophane Crapoussin